

Colloque « Quel avenir pour le cours de morale ? »

- 17 novembre 2008 -

Programme

08h45-10h00 : CONSTATS ET PROPOSITIONS

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture des travaux par Léon WALRY, Chef du Groupe PS au Parlement de la Communauté française

9h10 : Présentation des objectifs du colloque « Quel avenir pour le cours de morale en Communauté française ? » par Isabelle EMMERY, Députée PS à la Communauté française

9h20 : Intervention d'Alain MASSART, Chargé de missions au CPEONS, Préfet de l'Athénée des Pagodes

9h40 : Intervention de Pascal CHARDOME, Président de la CGSP Enseignement

10h-10h30 : pause café

10h30-12h30 : TEMOIGNAGES EN ATELIERS

Atelier 1 - « *Cours de morale et enseignement fondamental : partenariat, développement, contenu, pédagogie et supports* »

Animé par Véronique DAICHE – Maîtresse de morale dans les écoles primaires Blocry, Limanges et Cokuerees.

Atelier 2 - « *Cours de morale et enseignement secondaire : un chantier pour la pensée et la confrontation aux valeurs, la confrontation à l'autre, aux enjeux de la société et de l'humain : un espace de rencontre* »

Animé par Michèle PEYRAT – Professeur de morale à l'Athénée Bracops Lambert et à l'Institut Marius Renard, Chargée de cours en philosophie morale à l'Université Libre de Bruxelles

Atelier 3 - « *Inspection : enjeux, didactique, motivation et dynamique* »

Animé par Marie-Pierre GROSJEAN – Inspectrice de morale à la Communauté française

Atelier 4 - « *Formation initiale pour les maître(sse)s et les professeurs de morale* »

Animé par Michèle COPPENS – Inspectrice de morale à la Communauté française

Atelier 5 - « *Quelles conditions de travail et quel accompagnement pour les enseignants qui ne disposent pas des titres requis ?* »

Animé par Hermine BOKHORST - Maîtresse de morale dans les écoles La Vallée et Chazal à Schaerbeek

12h30-13h30 : pause déjeuner

13h30-14h00 : Synthèse des ateliers du matin par Véronique JAMOULLE, Députée PS à la Communauté française

14h00-16h00 : GROUPES DE TRAVAIL – PERSPECTIVES POUR LE COURS DE MORALE

Groupe de travail 1 : « *Quel enrichissement retirent les enseignants de la réflexion laïque ? Faut-il être laïque pour enseigner la morale ? Quelles valeurs promouvoir ?* »

Animé par Claude WACHTELAER - Inspecteur pédagogique à l'Instruction Publique de Schaerbeek

Ce groupe de travail abordera le projet de décret sur la citoyenneté, l'idée de la création d'un cours de morale laïque pour tous ou d'un cours de philosophie

Groupe de travail 2 : « *La formation des maître(sse)s et des professeurs de morale* »

Co-animé par Véronique DORTU, Chargée de cours en agrégation Philosophie de l'ULG et Claudine LELEUX, Chargée de cours de Didactique de la morale non-confessionnelle et d'Education à la citoyenneté à la Haute École de Bruxelles (HEB, enseignement de la Communauté française)

Ce groupe de travail abordera principalement : la formation initiale, la formation continuée pour les enseignants n'ayant pas les titres requis, les formations proposées en cours de carrière

Groupe de travail 3 : « *Le cours de morale : un contenu enrichi et renouvelé* »

Animé par Jacques SOJCHER - Professeur de Philosophie et d'Esthétique à l'Université libre de Bruxelles

Ce groupe de travail abordera principalement la question du programme du cours de morale dans le secondaire

Groupe de travail 4 : « *L'organisation des cours de morale* »

Animé par Christophe BLONDIAU - Expert pédagogique en morale à la Province du Hainaut

Ce groupe de travail abordera principalement la question de la nomination des professeurs, de l'implication des pouvoirs organisateurs et des titres requis selon les cours et les compétences

Groupe de travail 5 : « *Promotion du cours de morale* »

Animé par Hélène HASARD - Présidente du Conseil de la morale laïque

16h00-17h00 : SYNTHÈSE, CONCLUSIONS ET CLÔTURE

16h00 : Synthèse des groupes de travail par les cinq rapporteurs

16h30 : Intervention de Pierre GALAND, Président du Centre Action Laïque, à propos des valeurs laïques

16h45 : Conclusions des travaux par Isabelle EMMERY

17h00 : Clôture

Adresse : Parlement de la Communauté française, 72 rue Royale à 1000 Bruxelles